



Procès-verbal de la séance de l'assemblée citoyenne de Neuchâtel Ouest

**Mercredi 04 mars 2026, à 19h30,
auditoire du collège des Charmettes, chemin des écoliers 9, à
Neuchâtel**

Bienvenue

Monsieur Emmanuel Mbayiha, président du bureau, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à toutes les citoyennes et citoyens ainsi qu'à Monsieur Bertrand Cottier, chef du service de la population et des quartiers. Il remercie chaleureusement la commune et le délégué de quartier pour tout le travail effectué ces trois dernières années. Le président sortant rappelle que ces assemblées citoyennes représentent une réelle opportunité d'échanges et insiste sur la chance qu'offre les autorités communales à la population neuchâteloise d'avoir cet outil démocratique. Environ 55 personnes sont présentes.

Présentation des membres du bureau

- Monsieur Emmanuel Mbayiha, président
- Madame Rita Bichsel, vice-présidente
- Monsieur David Frosio, membre
- Monsieur Christopher Klahn, membre
- Monsieur Benjamin Volland, membre

Madame Fabienne Colin et Monsieur Eric Heymann, membres, sont excusés.

Nomination des scrutatrices et scrutateurs

Madame S. Jaccard et Monsieur B. Volland s'annoncent pour cette tâche. Le président rappelle que les votes sont uniquement ouverts aux personnes qui résident dans le secteur « Ouest ».

Bref rappel des outils à disposition

La vice-présidente du bureau rappelle ce qu'est une proposition et les outils à disposition de l'assemblée. Elle explique ce qu'est un mandat citoyen, un projet citoyen et une résolution.

Notion d'urgence :

oui : 43 voix / non : 0 voix

Remerciements de l'Assemblée citoyenne de Neuchâtel-Ouest
à l'administration communale

oui : 39 voix / non : 0 voix

Divers

Madame T. Erfling demande s'il est possible de se renseigner auprès de la commune avant les assemblées citoyennes afin de mettre toutes les chances de son côté qu'une proposition acceptée soit réalisée. En effet, elle regrette qu'un projet accepté en séance n'ait pas vu le jour par la suite, ce qui peut donner beaucoup de travail pour ne pas aboutir à un résultat concret. Le délégué de quartier informe qu'il est naturellement possible de contacter tous les guichets d'accueil de la commune afin d'étudier toutes les demandes en amont.

Pour terminer, Monsieur B. Cottier remercie l'ensemble du bureau pour le travail accompli durant cette première législature et la population pour sa participation active aux assemblées citoyennes.

Tirage au sort des nouveaux membres du bureau

Aucun membre actuel ne désirant continuer cette fonction, le président informe qu'il faut renouveler le bureau entièrement et donne une brève explication des futures tâches à accomplir. Après tirage au sort de tous les numéros, le nouveau bureau sera composé de six personnes au lieu de sept.

Dans l'ordre alphabétique :

- Monsieur Blanc Florent
- Madame Ducommun Evelyne
- Monsieur Neuhaus Olivier
- Monsieur Pahud François
- Madame Rizzo Claudia
- Monsieur Roulet André

Prochaine date et lieu de la prochaine assemblée citoyenne en 2026

Le président termine la soirée en annonçant que l'assemblée citoyenne d'automne se tiendra le 15 septembre 2026 à 19h30, à l'auditoire du collège des Charmettes. Le délai des dépôts est fixé au 17 août 2026.

Pour terminer la soirée, il remercie et invite les personnes présentes à prendre le verre de l'amitié offert par la commune.

La séance est levée à 21h25.

Neuchâtel, le 04 mars 2026

Michel Aubert

Rédacteur du procès-verbal